



Département  
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

ID : 085-218501096-20241007-2024OCTDEL12-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2024  
Séance du Conseil Municipal : 7 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE – Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU – Lilian BOSSARD – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU - Steven BARTHELEMY - Fabrice ABRAHAM - Joseph LIARD (sauf à la délibération 33) - Aurélie PAQUEREAU - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Marie-Annick MENANTEAU donne pouvoir à Marietta BOONEFAES  
Laurence MARTINEAU donne pouvoir à Odile PINEAU  
Julie MARIEL-GODARD donne pouvoir à Joseph LIARD  
Etienne BLANCHARD donne pouvoir à Marie-Bernadette RIVIERE

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 29  
28 à la délibération 33  
Nombre de conseillers votants : 33  
31 à la délibération 33

Secrétaire de séance : Fabrice ABRAHAM

### **12- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il s'agit des créations, transformations et suppressions de postes ou des besoins en recrutement temporaire ou permanent, au sein des différents services de la Ville impactant le tableau des effectifs.

#### **✓ Transformations de postes suite à recrutement :**

Suite aux récents recrutements au sein des services de la Ville des Herbiers, il convient de transformer le tableau des effectifs afin d'assurer une cohérence entre le grade de l'agent recruté et le grade mentionné au tableau des effectifs.

<b>POSTES CRÉÉS</b>				
<b>Nature</b>	<b>Service</b>	<b>Grade</b>	<b>Quotité</b>	<b>Date d'application</b>
<b>Emploi permanent</b>	Affaires scolaires	Agent social	TC	01/09/2024
<b>Emploi permanent</b>	Enfance Jeunesse	Animateur	TC	19/08/2024
<b>Emploi permanent</b>	Communication	Rédacteur	TC	01/07/2024
<b>Emploi permanent</b>	Bâtiments	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	01/11/2024
<b>Emploi permanent</b>	Théâtre Pierre Barouh	Adjoint technique	TC	01/07/2024
<b>Emploi permanent</b>	DRH	Adjoint administratif	TC	01/09/2024
<b>Emploi permanent</b>	Affaires scolaires	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	17h30	26/08/2024
<b>Emploi permanent</b>	Affaires scolaires	Adjoint technique	17h30	26/08/2024
<b>Emploi permanent</b>	Espaces Publics	Adjoint technique	TC	8/10/2024

## POSTES SUPPRIMÉS

N° Poste	Service	Grade	Date d'application
45	Affaires scolaires	A.S.E.M. principal 1ère classe	01/09/2024
12646	Enfance Jeunesse	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	19/08/2024
6587	Communication	Attaché	01/07/2024
9782	Bâtiments	Ingénieur Principal	01/11/2024
13699	Théâtre Pierre Barouh	Technicien	01/07/2024
117	DRH	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	01/09/2024
/	Affaires scolaires	Adjoint animation	26/08/2024
114	Affaires scolaires	Adjoint animation	26/08/2024
11	Espaces Publics	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	8/10/2024

## ✓ Transformations de postes suite à promotion interne

La promotion interne permet à un agent d'accéder à un cadre d'emplois d'une catégorie supérieure, suite à son inscription sur liste d'aptitude « par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle » (article L523-1 du CGFP).

Le centre de gestion de la Vendée instruit les dossiers des agents proposés au regard des critères réglementaires et de ceux des lignes directrices de gestion, puis établit les listes d'aptitude.

Au titre de l'année 2024, quatre agents ont été inscrits sur liste d'aptitude.

Il convient de créer les postes correspondants dans la mesure où ils répondent aux besoins de la collectivité.

POSTES CRÉÉS				
Nature	Service	Grade	Quotité	Date d'application
Emploi permanent	Police Municipale	Chef de service de police	TC	01/11/2024
Emploi permanent	Vie Scolaire	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> cl	TC	01/11/2024
Emploi permanent	Ecole de Musique	Attaché	TC	01/11/2024
Emploi permanent	Bâtiments	Ingénieur	TC	01/11/2024

POSTES SUPPRIMÉS				
N° Poste	Service	Grade	Quotité	Date d'application
274	Police Municipale	Brigadier-chef principal	TC	A l'issue de la période de stage le cas échéant
163	Vie Scolaire	Adjoint territorial d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	
258	Ecole de Musique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	
17	Bâtiments	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le budget principal 2024,

Vu l'avis favorable de la commission Finances, Administration générale, Commerce et Centre-ville du 18 septembre 2024,

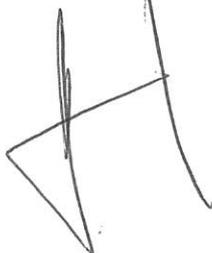
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 10 septembre 2024,

Vu le rapport d'Angélique BOISSELEAU,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de modifier le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus,
- impute les dépenses afférentes sur le budget principal.

Fabrice ABRAHAM  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 11 OCT. 2024  
Publié électroniquement le :

11 OCT. 2024